



Février 2015

Les exportations régionales de vins d'appellation d'origine protégée (AOP) et d'indication géographique protégée (IGP) progressent en 2014 en valeur (+8,3 %) et en volume (+5,7 %). Le constat est très similaire pour les deux catégories de vins avec des prix moyens à l'export qui poursuivent leur progression.

Ce dynamisme contraste fortement avec les résultats décevants enregistrés par les vins produits dans les autres régions pour lesquels des baisses sensibles sont constatées : en quantité et hors Languedoc-Roussillon, les ventes de vins à IGP reculent de 13 % tandis que pour les ventes de vins à AOP (hors champagne), le retrait est de 7 %. En conséquence, la part des vins régionaux dans les exportations françaises de vins progresse très sensiblement en 2014 et atteint pour les IGP 77 % des quantités totales exportées par la France et pour les AOP (hors champagne) 11 %.

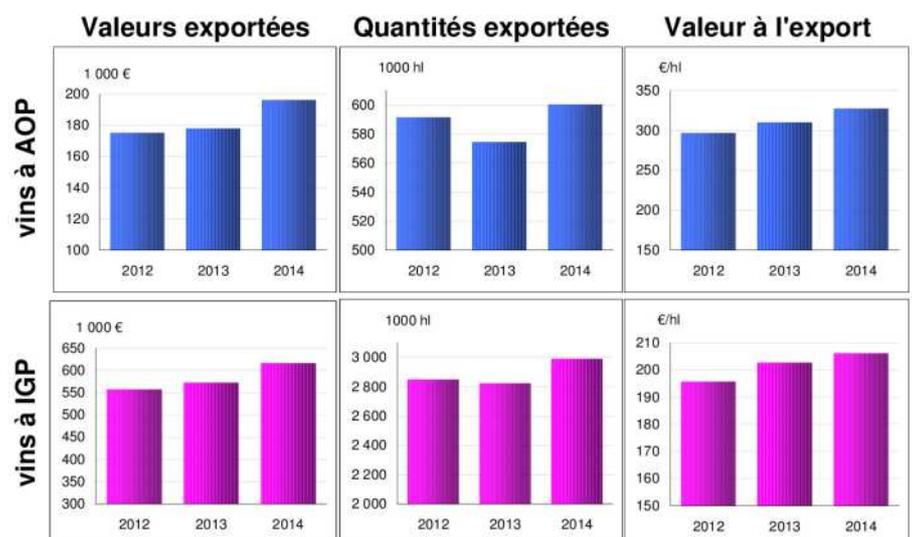


3,6 millions d'hectolitres de vins AOP et IGP exportés pour 813 millions d'euros en 2014

Les très bonnes performances des ventes à la Chine constituent l'un des phénomènes les plus remarquables de 2014 tant pour ce qui concerne les AOP que les IGP.

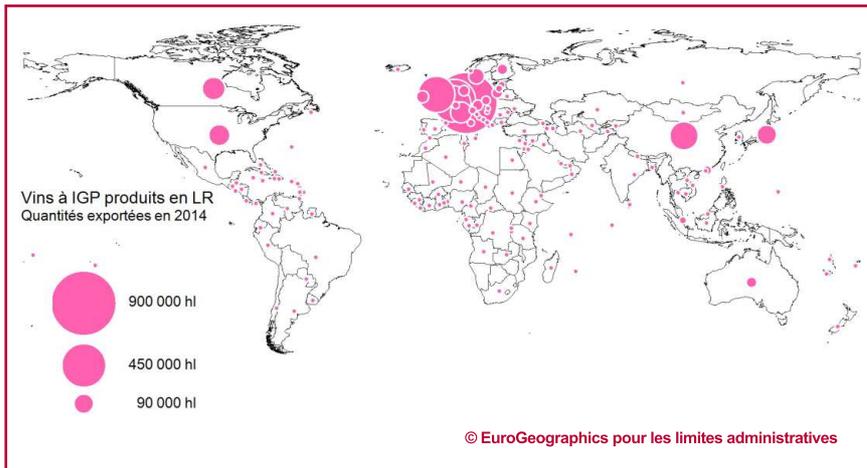
À l'exception notable du mois de janvier 2014, les exportations de **vins IGP** produits dans la région Languedoc-Roussillon ont atteint toute l'année 2014 des valeurs supérieures à celles de 2013. Au total, les ventes à l'étranger progressent de 7,7 % en valeur et de 5,9 % en quantité. Elles s'établissent à **616 millions d'euros pour près de 3 millions d'hectolitres**. La nette hausse des quantités exportées est cohérente avec le niveau élevé de la récolte 2013 dans la région par rapport à 2012 (+8 %), sachant que pour les vins IGP, la mise en vente est possible dès le mois de janvier suivant la récolte. Au niveau national, les ventes à l'étranger de vins IGP, quelle que soit leur région de production hors Languedoc-Roussillon, ont baissé en 2014 de 12,9 % en quantité et de 11 % en valeur. Là encore, le lien peut être établi avec le niveau de la production qui, France entière hors Languedoc-Roussillon, a reculé de 5 % en 2013 par rapport à 2012.

En retrait au 1^{er} semestre 2014, les exportations de **vins AOP** produits en Languedoc-Roussillon se sont ensuite dynamisées. Elles atteignent pour l'année **196 millions d'euros pour 600 milliers d'hectolitres**. La vigueur du second semestre a compensé le recul observé au 1^{er} semestre et, au bilan, les quantités vendues à l'étranger progressent de 4,5 % sur l'ensemble de l'année 2014. Une forte valorisation des vins AOP est intervenue pour la production du Languedoc-Roussillon puisque l'hectolitre exporté vaut en moyenne un peu plus de 327 € en 2014 contre un peu moins de 310 € en 2013. C'est ce qui permet aux valeurs exportées de progresser sensiblement (+10,3 %) par rapport à 2013. Au niveau national, toutes régions de production confondues hors Languedoc-Roussillon et hors l'appellation Champagne, les exportations de vins AOP ont reculé en 2014 de plus de 7 % en quantité et de 9 % en valeur par rapport à 2013.



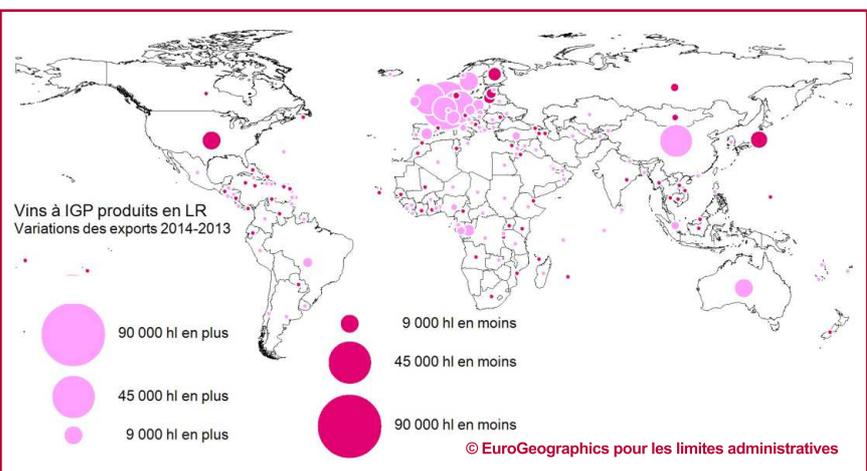
Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Des exportations de vins à IGP concentrées sur les pays européens

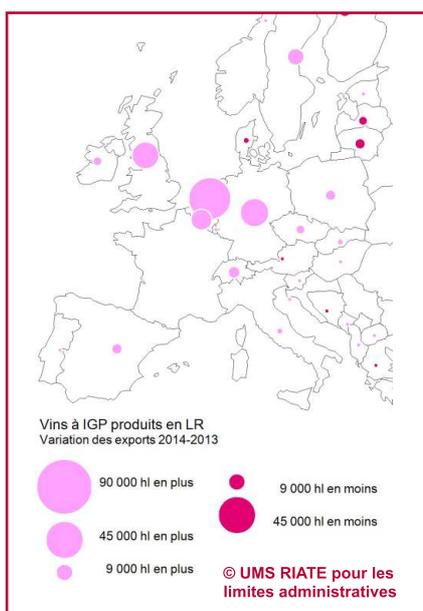
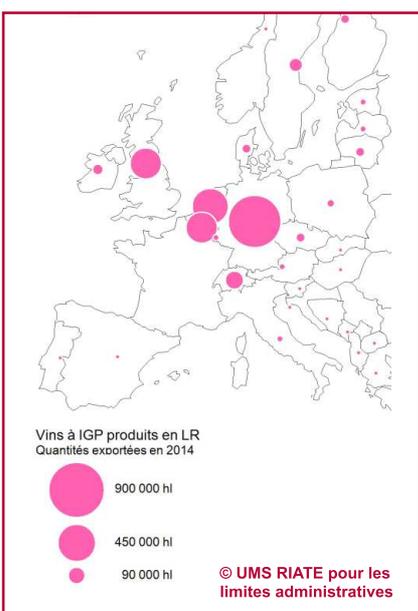


Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Progression par rapport à 2013 pour les ventes à la Chine de vins à IGP



Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)



Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Dynamisme des ventes en vins à IGP

Les ventes régionales de **vins IGP** sont très concentrées sur les pays d'Europe occidentale qui absorbent à eux seuls 73 % des volumes exportés. En effet, les quatre premiers clients sont tous membres de l'Union européenne et absorbent à eux seuls 62 % des quantités exportées.

L'Allemagne (27 % des exportations régionales de vins IGP) figure à la 1^{ère} place de ce palmarès avec des exportations qui progressent encore en 2013 de 3 % en volume et de 9 % en valeur. Ces hausses bénéficient aux vins rouges et rosés (28 000 hl supplémentaires en IGP rouges et rosés achetés en 2014 dont seulement un peu moins de 6 000 hl en pays d'Oc), et aux vins IGP d'Oc blancs (un peu plus de 10 000 hl supplémentaires en 2014 par rapport à 2013).

Les Pays-Bas viennent à la 2^{ème} place de ce palmarès. Destinataires de 14 % des volumes exportés par la région en 2014, ils se caractérisent par des achats très dynamiques en 2014 : +15 % en quantité et en valeur. Ce pays représente d'ailleurs à lui seul le quart des quantités supplémentaires exportées par rapport à 2013. Seuls les vins IGP d'Oc profitent de cette hausse avec 64 000 hl de plus qu'en 2014, dont près de 22 000 en vins blancs.

Le Royaume-Uni et la Belgique, nos 3^{ème} et 4^{ème} clients, se retrouvent au coude-à-coude pour les quantités achetées (11 % chacun des quantités exportées en 2014). Les ventes sont dynamiques vers ces deux pays (respectivement +8 % et +5 % en quantité, +6 % en valeur pour les deux). Au Royaume-Uni, seuls les IGP d'Oc blancs enregistrent une hausse (+25 600 hl en 2014 soit +31 % en quantité) tandis qu'en Belgique, toutes les catégories évoluent à la hausse mais de façon moins marquée.

La Chine, notre 5^{ème} client, arrive loin derrière les quatre premiers avec une part réduite à 7 % des quantités exportées. Mais la croissance de ses achats en 2014 a été particulièrement vigoureuse avec une hausse qui atteint +16 % en quantité et +21 % en valeur. L'essentiel de la hausse se retrouve sur les IGP d'Oc rouges et rosés avec une vigueur très forte (+27 000 hl soit +22 % en quantité).

La hausse globale observée pour les ventes de vins à IGP masque cependant des retraits nets sur quelques destinations. Notamment, parmi les marchés importants, les achats réalisés par les Américains et les Japonais sont en fort recul en 2014. Ces deux pays représentent à eux seuls 40 % des retraits observés. Ainsi les ventes de vins IGP aux Etats-Unis reculent-elles de 9 % en quantité (-8 % en valeur) et de 8 % au Japon (-3 % en valeur).



Des performances excellentes pour les vins à AOP vers la Chine et les États-Unis

Les exportations de **vins AOP** sont davantage réparties que ce qu'on observe pour les IGP et une part importante des quantités trouve des débouchés dans des pays lointains. Ainsi, le 1^{er} client de la région en termes de valeurs exportées est-il la Chine (28,9 M€), les États-Unis (26,1 M€) parvenant à la 2^{ème} place selon ce critère.

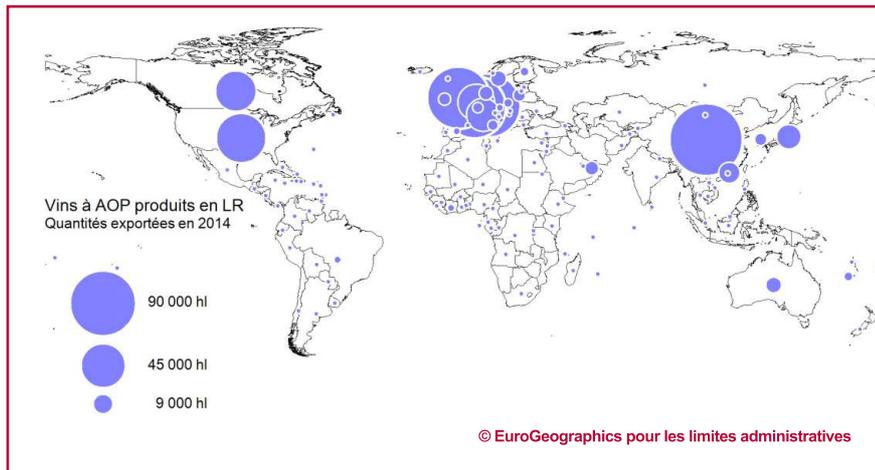
Autre différence remarquable avec les vins IGP où la variabilité des prix est relativement faible et où le classement des marchés étrangers est presque le même pour les valeurs et les quantités exportées, le positionnement varie fortement pour les vins AOP selon le paramètre que l'on retient, valeur ou quantité. En effet, le prix moyen des vins à AOP produits en Languedoc-Roussillon et exportés varie en 2014 pour les dix premiers clients de 2,33 €/l pour les exportations vers la Belgique à 5,05 €/l pour les ventes au Japon.

Les ventes à la Chine de vins AOP du Languedoc-Roussillon progressent extrêmement fortement en 2014 en quantité (+32 %) comme en valeur (+29 %). Au regard de ce que l'on observe sur les achats chinois à la France en 2014 (-16 % en valeur, -15 % en quantité pour les vins AOP français hors Languedoc-Roussillon et hors champagne), la performance régionale apparaît encore plus exceptionnelle. Au bilan, le poids du Languedoc-Roussillon dans les exportations françaises de vins AOP vers la Chine (hors champagne) s'est très sensiblement accru en 2014, atteignant 19,2 % (en quantités exportées) contre 11,9 % en 2012. Le prix moyen des vins à AOP vendus à la Chine s'établit à 2,69 €/l pour ceux qui sont produits en Languedoc-Roussillon.

La part régionale a également augmenté dans les ventes aux États-Unis : avec des croissances importantes en valeur (+17 %) comme en quantité (+8 %) en 2014, les exportations des vins du Languedoc-Roussillon sont très dynamiques, contrairement à ce que l'on observe pour l'ensemble des régions françaises (-2 % en valeur, -4 % en quantité, hors Languedoc-Roussillon et hors champagne). Au bilan, la part du Languedoc-Roussillon atteint 8,1 % en 2014 contre 6,9 % en 2012. Ce débouché est intéressant pour la région dans la mesure où les prix moyens des vins AOP que le Languedoc-Roussillon y exporte sont parmi les plus élevés : 4,69 €/l.

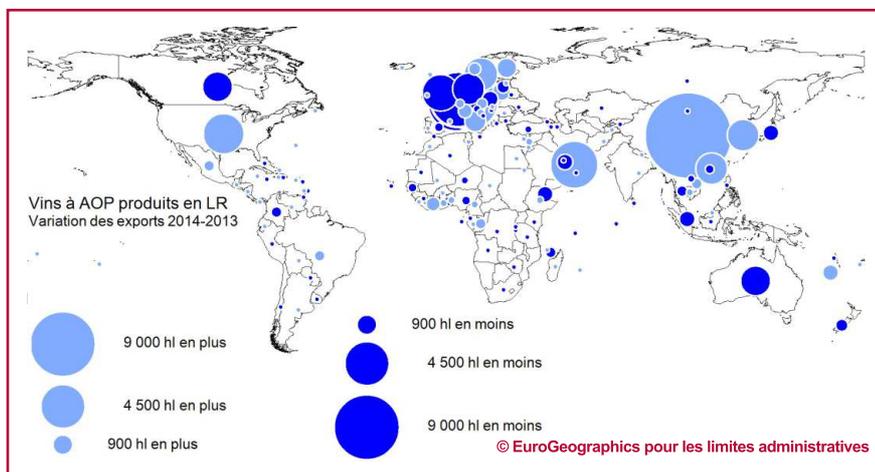
À l'opposé, les exportations vers le Canada des vins à AOP du Languedoc-Roussillon continuent de reculer en 2014 (-7 % en valeur, -5 % en quantité) mais la baisse est encore plus forte pour les AOP produits dans les autres régions (-18 % en valeur, -11 % en quantité, hors champagne). Vers ce pays également, les prix moyens des vins régionaux exportés sont plus importants qu'ailleurs : 4,37 €/l en 2014.

Des exportations de vins à AOP importantes vers des destinations lointaines

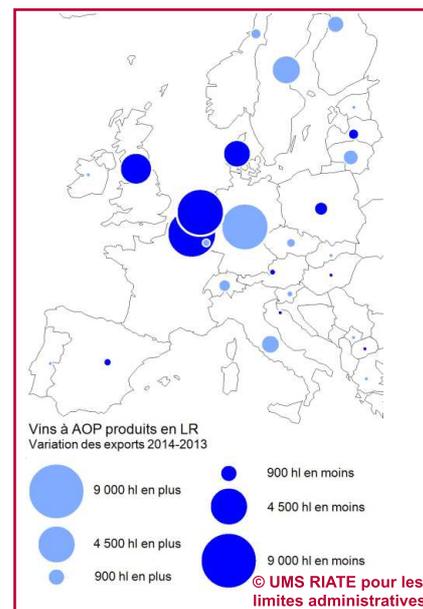
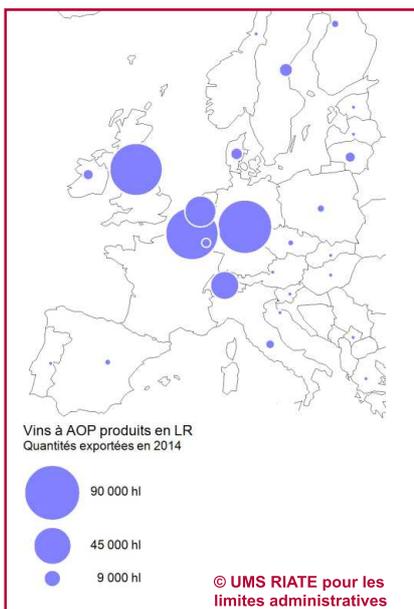


Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

La plus forte progression est pour la Chine



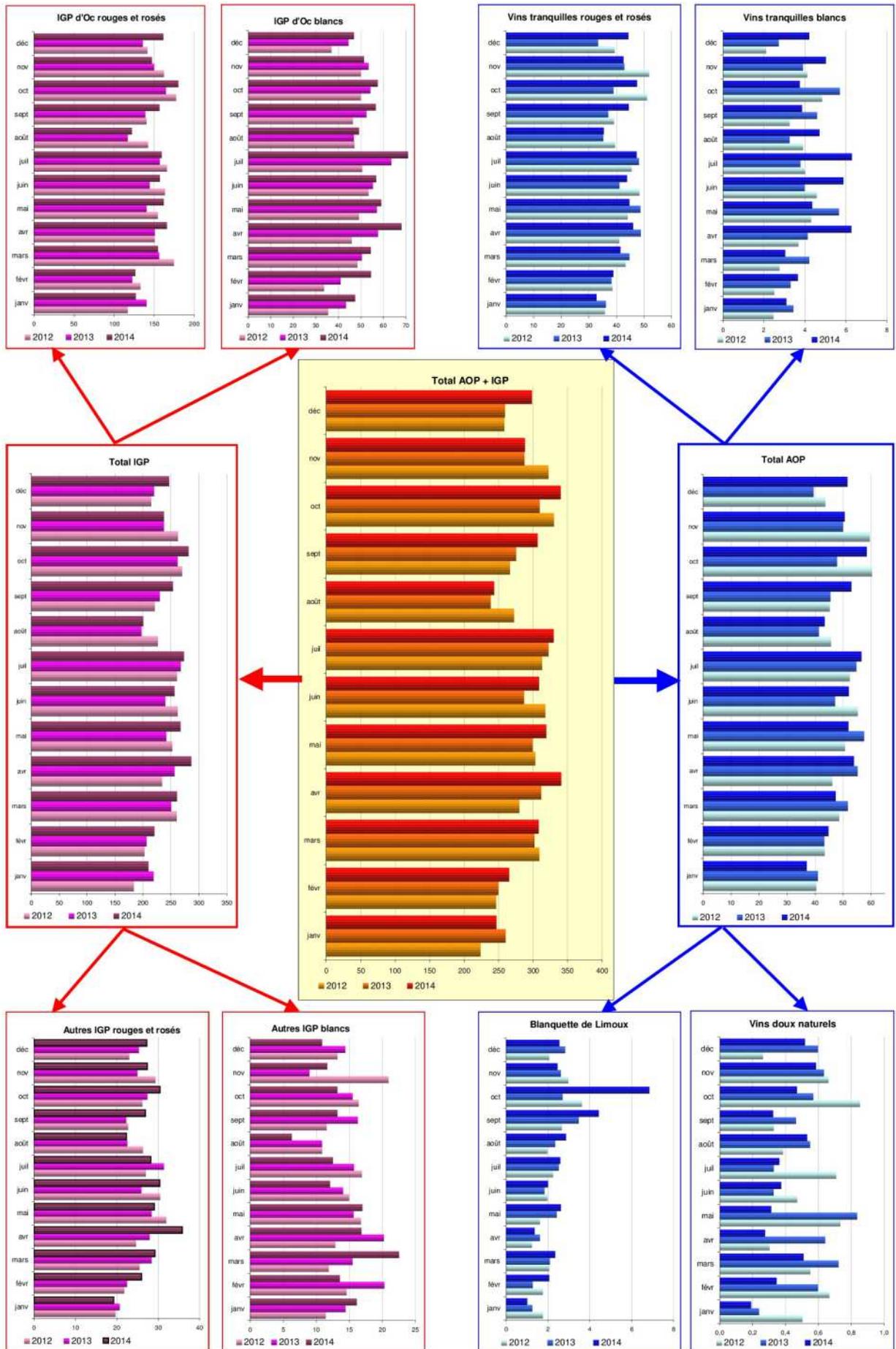
Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)



Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Quantités exportées de janvier 2012 à janvier 2015

Quantités exportées en 1000 hl

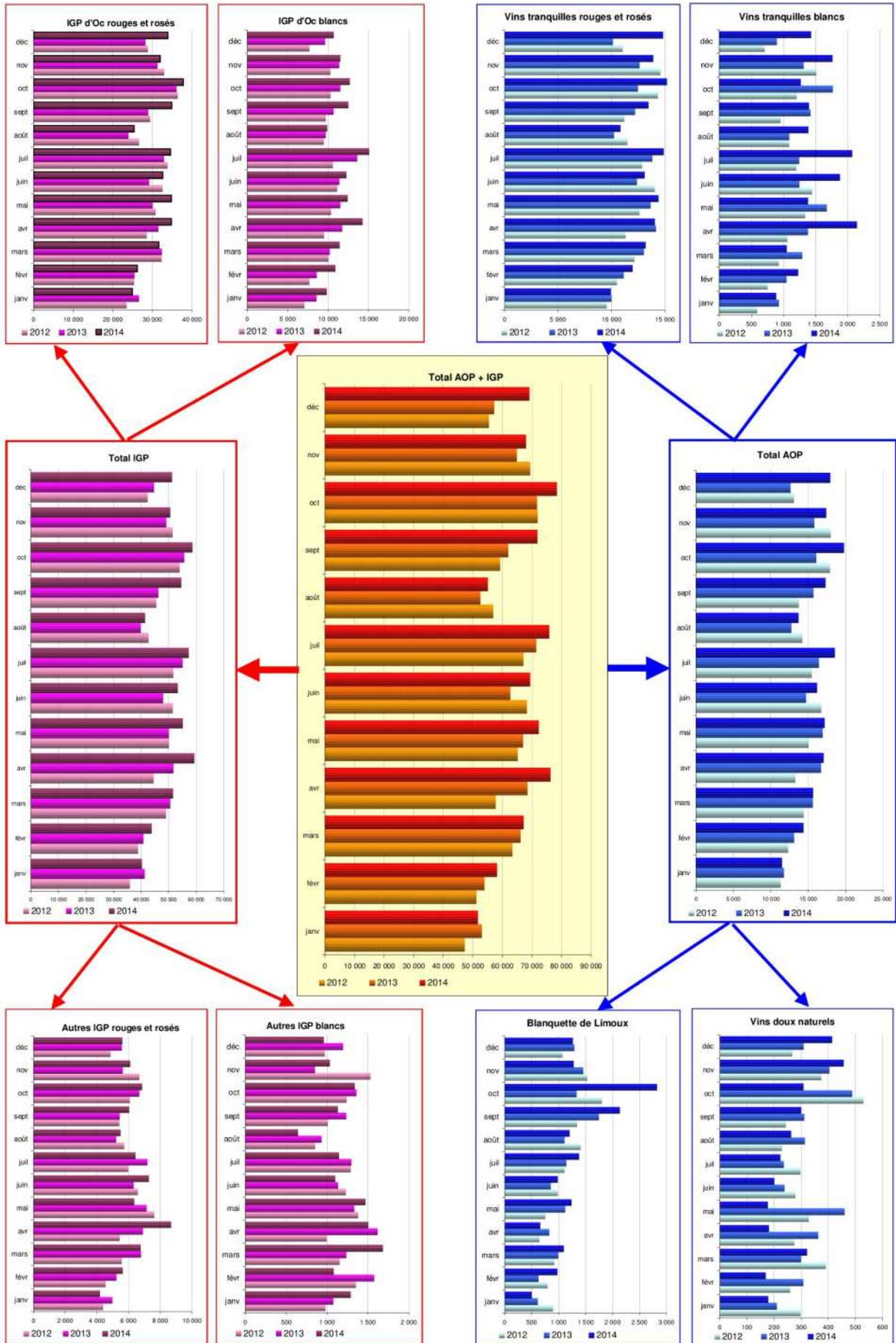


Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)



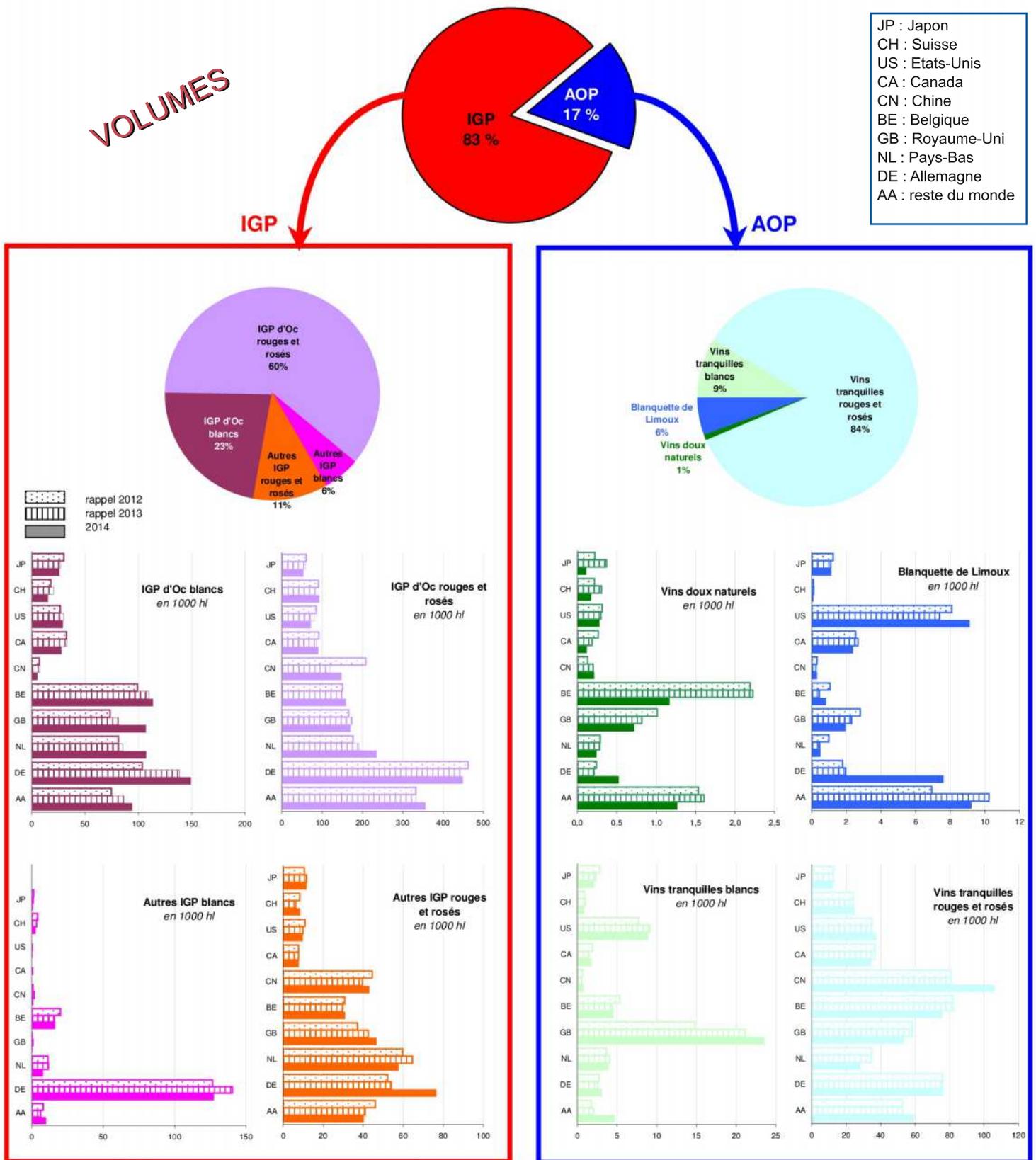
Valeurs exportées de janvier 2012 à janvier 2015

Valeurs exportées en 1000 €



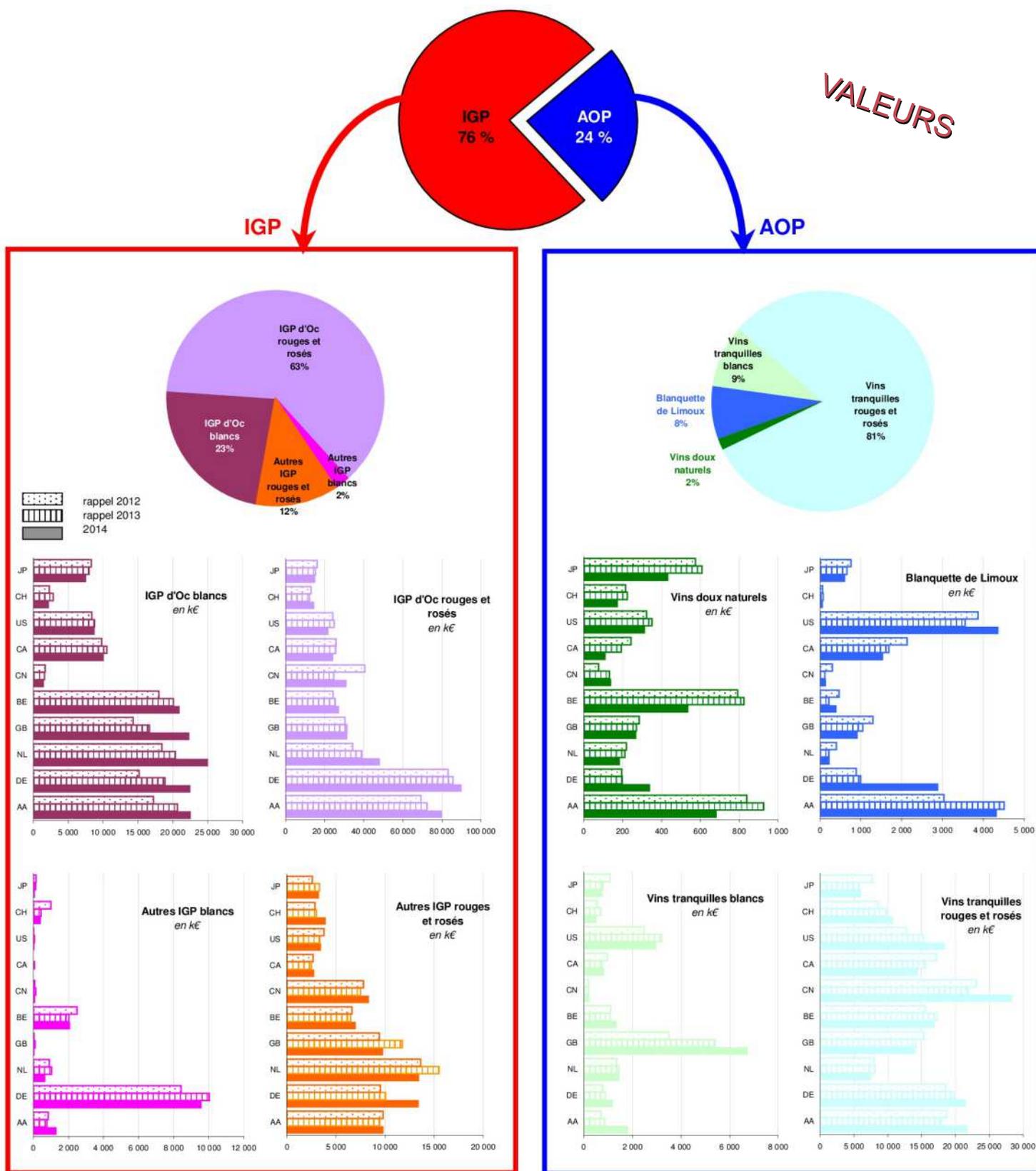
Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Répartition des vins AOP et IGP produits dans la région Languedoc-Roussillon et exportés La ventilation est faite selon les volumes exportés





Répartition des vins AOP et IGP produits dans la région Languedoc-Roussillon et exportés La ventilation est faite selon les valeurs exportées



Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Autre débouché lointain, le Japon (à la 9^{ème} place du palmarès de nos clients) a lui aussi très nettement réduit ses achats de vins AOP produits dans notre région : les ventes ont nettement reculé, de 4 % en quantité, mais grâce à la meilleure valorisation des vins, les quantités exportées progressent légèrement malgré tout (+1 %). C'est vers cette destination que les prix moyens des vins à AOP régionaux atteignent leur valeur maximale : 5,05 €/l.

Les vins AOP de la région trouvent également des débouchés dans des marchés géographiquement proches. L'Allemagne figure à la 3^{ème} place du palmarès des clients du Languedoc-Roussillon en termes de valeur et à la 2^{ème} place en termes de quantité. Les exportations faites vers cette destination ont progressé en 2014 (+18 % en valeur, +8 % en quantité) et le prix moyen s'établit à 2,96 €/l.

Forte progression des ventes pour les appellations Languedoc et Roussillon

Au sein des vins à AOP rouges et rosés produits dans la région Languedoc-Roussillon, c'est la hausse des prix moyen à l'export qui constitue l'un des phénomènes les plus remarquables de 2014, hormis pour ce qui concerne le Faugères qui recule de ce point de vue et le Costières de Nîmes et le Corbières qui restent stables.

Le Corbières (39,1 M€ pour 141 khl) conserve cependant sa 1^{ère} place avec des ventes qui s'accroissent de 10 % en valeur comme en quantité. Son prix moyen, le plus faible parmi les appellations du Languedoc-Roussillon (276€/hl) évolue peu par rapport à 2013.

Le Languedoc conforte sa place de 2^{ème} du palmarès régional grâce à des ventes très vigoureuses (+21,5 % en valeur, soit la plus forte hausse en 2014) et dont le dynamisme résulte à la fois de la croissance des quantités exportées (+8,8 %) et de la forte valorisation dont il a bénéficié en 2014 (+35 €/hl) pour atteindre 333 €/hl.

Le Roussillon conforte également sa place de 3^{ème} (en termes de valeurs) en dépit de quantités vendues à la baisse (-5 %). En effet, cette appellation enregistre la plus forte valorisation en 2014 avec un prix qui s'accroît de 37 € pour atteindre 352 €/hl. Et au bilan, les ventes augmentent en valeur de 6 %.

La situation du Costières de Nîmes, 4^{ème} selon le palmarès des valeurs exportées, est proche de celle du Corbières : exports dynamiques avec un prix moyen stable.

Le Saint-Chinian et le Fitou sont les seules appellations en rouges et rosés dont les ventes reculent (respectivement -20 % et -14 % en quantité). Mais les prix moyens augmentent ce qui limite la baisse des ventes.

La Russie, un petit client de la région

La Russie ne figure pas dans les premiers rangs au palmarès des clients pour les vins régionaux : ce pays n'absorbe que moins de 1 % des quantités exportées en vins à AOP et moins de 2 % pour les IGP.

En 2014, les ventes de vins AOP reculent sensiblement (-6 % en quantité) mais, d'une part, cette baisse est nettement moins marquée que celle que subissent les vins AOP des autres régions (-14 % hors champagne) et d'autre part, le retrait était bien plus fort en 2013 (-2 % pour les vins AOP du Languedoc-Roussillon en quantité).

Pour ce qui concerne les vins IGP en revanche, le recul déjà observé en 2013 (-13 % en quantité par rapport à 2012) s'accélère en 2014 (-22 %). Au total, on comptabilise 675 k€ d'exportations en moins en 2 ans vers cette destination, dont près de 500 k€ en 2014.

Progression de la part de marché AOP vers la Chine et les États-Unis

	Part du Languedoc-Roussillon dans les exports (%)											
	Vins à IGP						Vins à AOP*					
	valeur			quantité			valeur			quantité		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Allemagne	84,1	82,6	82,9	85,9	84,0	83,7	8,0	7,7	7,4	14,1	13,7	14,3
Pays-Bas	81,6	69,3	67,1	74,3	59,6	56,1	7,5	8,1	7,8	11,7	14,2	14,3
Royaume-Uni	77,1	68,1	66,8	74,7	71,9	67,5	4,5	3,1	2,8	10,3	9,2	10,8
Belgique	76,8	78,5	79,1	79,7	78,9	79,2	4,4	4,3	4,0	10,6	10,8	10,7
Chine	65,3	58,6	67,6	63,4	57,4	67,0	9,7	6,5	5,8	19,2	13,3	11,9
Canada	71,9	75,7	77,2	74,8	77,3	76,9	7,3	6,6	7,4	13,1	12,5	13,9
Etats-Unis	55,7	60,1	59,8	59,1	64,4	63,4	4,5	3,8	3,4	8,1	7,3	6,9
Japon	69,3	66,7	65,6	69,5	70,3	68,3	2,8	2,7	3,3	4,4	4,2	5,4
Suisse	84,1	79,7	81,9	87,3	84,7	86,3	4,0	3,4	2,8	11,3	10,2	8,6
Autres pays	73,9	70,3	74,4	76,4	73,9	76,6	2,8	2,3	2,3	6,8	5,7	5,8
Total	75,4	71,7	72,7	76,7	73,1	72,9	5,2	4,3	4,2	10,8	9,7	9,9

* : hors Champagne

Source : Traitements Srise d'après Douane - publication de décembre 2013 (6 février 2014)

OCM viticole

L'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur agricole prévoit des dispositions spécifiques pour le secteur vitivinicole.

La réforme de l'OCM vitivinicole en 2008 introduit de nouveaux signes de qualité et d'origine pour le vin. La segmentation de l'offre de vin est, depuis 2009, similaire à celle des autres produits alimentaires.

Les vins peuvent désormais bénéficier d'une appellation d'origine protégée (AOP) ou d'une indication géographique protégée (IGP). Dans le cas contraire, ils sont dénommés vins sans indication géographique (VSIG).

Déclaration de récolte et vente de vins

La demande de revendication en AOP ou IGP faite par un viticulteur dans sa déclaration de récolte ne préjuge pas totalement de la classification qu'il usera lors de la vente de sa production.

En fonction de la demande de consommation et des cours des différents produits, le viticulteur peut en effet déclasser son vin et le commercialiser en vin SIG alors que dans sa déclaration de récolte, il demandait la classification de ce même vin en IGP, voire en AOP.

Ce phénomène de déclassement est difficilement quantifiable et aucune statistique n'existe pour l'heure sur ce sujet. Pourtant, le succès grandissant des vins de cépage et les volumes observés sur les marchés de vins SIG laissent penser que la pratique est de plus en plus courante.



Exportations de vins produits en Languedoc-Roussillon

IGP

AOP

1 000 €

1 000 hl

1 000 €

1 000 hl



Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Les exportations de vins produits en région Languedoc-Roussillon

			janvier à décembre														
			2014			2013			2012			évolution 2014 / 2013			évolution 2014 / 2012		
			valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
IGP	Pays d'Oc	Blancs	143 340	674	212,8	128 367	618	207,6	113 625	546	208,2	11,7%	8,9%	5,2	26,2%	23,4%	4,6
		Rouges et rosés	383 505	1 820	210,8	356 344	1 717	207,6	360 845	1 822	198,1	7,6%	6,0%	3,2	6,3%	-0,1%	12,7
		Total	526 844	2 493	211,3	484 711	2 335	207,6	474 470	2 368	200,4	8,7%	6,8%	3,8	11,0%	5,3%	10,9
	Autres IGP	Blancs	14 355	166	86,7	14 811	181	81,6	13 965	172	81,1	-3,1%	-8,7%	5,1	2,8%	-3,8%	5,6
		Rouges et rosés	75 290	332	226,7	72 943	307	237,5	68 735	308	223,2	3,2%	8,1%	-10,7	9,5%	7,8%	3,5
Total		89 645	498	180,1	87 754	489	179,6	82 700	480	172,3	2,2%	1,9%	0,5	8,4%	3,7%	7,9	
Total IGP			616 489	2 991	206,1	572 465	2 824	202,7	557 171	2 848	195,6	7,7%	5,9%	3,4	10,6%	5,0%	10,5
AOP	Blanquette de Limoux		15 475	33	468,2	13 060	27	485,6	13 192	26	510,3	18,5%	22,9%	-17,4	17,3%	27,9%	-42,1
	Vins tranquilles	Blancs	17 861	54	330,7	15 285	49	314,8	12 765	42	301,0	16,9%	11,2%	15,9	39,9%	27,3%	29,7
		Rouges et rosés	159 836	508	314,4	145 706	493	295,8	145 605	517	281,8	9,7%	3,2%	18,6	9,8%	-1,6%	32,6
		Total	177 697	562	316,0	160 990	541	297,5	158 371	559	283,3	10,4%	3,9%	18,5	12,2%	0,6%	32,7
	Vins doux naturels		3 186	5	665,2	3 934	6	606,1	3 760	6	586,6	-19,0%	-26,2%	59,1	-15,3%	-25,3%	78,6
Total AOP			196 358	600	327,1	177 984	574	309,8	175 323	591	296,5	10,3%	4,5%	17,3	12,0%	1,5%	30,6
Total AOP + IGP			812 847	3 591	226,4	750 449	3 398	220,8	732 494	3 439	213,0	8,3%	5,7%	5,5	11,0%	4,4%	13,4

			janvier à décembre														
			2014			2013			2012			évolution 2014 / 2013			évolution 2014 / 2012		
			valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
IGP	Europe		438 118	2 317	189,1	402 742	2 180	184,7	370 592	2 087	177,6	8,8%	6,3%	4,3	18,2%	11,1%	11,5
	Asie		91 628	380	240,8	81 717	351	232,9	99 451	455	218,8	12,1%	8,4%	7,9	-7,9%	-16,3%	22,0
	Amérique		76 629	253	302,8	79 727	260	307,0	79 080	270	292,7	-3,9%	-2,6%	-4,2	-3,1%	-6,3%	10,1
	Autres		10 114	40	253,7	8 279	33	249,4	8 048	36	221,7	22,2%	20,1%	4,3	25,7%	9,8%	32,0
	Total IGP			616 489	2 991	206,1	572 465	2 824	202,7	557 171	2 848	195,6	7,7%	5,9%	3,4	10,6%	5,0%
AOP	Europe		101 050	343	294,7	94 182	349	269,6	89 140	359	248,5	7,3%	-1,8%	25,1	13,4%	-4,4%	46,2
	Asie		46 570	149	313,3	40 182	123	327,6	42 562	130	327,7	15,9%	21,2%	-14,3	9,4%	14,4%	-14,4
	Amérique		44 346	97	458,0	41 599	95	438,6	40 997	94	433,9	6,6%	2,1%	19,3	8,2%	2,5%	24,1
	Autres		4 393	12	368,9	2 021	8	262,4	2 625	8	318,2	117,4%	54,7%	106,5	67,3%	44,3%	50,7
	Total AOP			196 358	600	327,1	177 984	574	309,8	175 323	591	296,5	10,3%	4,5%	17,3	12,0%	1,5%
Total AOP + IGP			812 847	3 591	226,4	750 449	3 398	220,8	732 494	3 439	213,0	8,3%	5,7%	5,5	11,0%	4,4%	13,4

Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Zoom sur les AOP

			janvier à décembre														
			2014			2013			2012			évolution 2014 / 2013			évolution 2014 / 2012		
			valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
rouges et rosés	Corbières		39 087	141,4	276,5	35 397	128,4	275,7	35 016	136,7	256,2	10,4%	10,1%	0,8	11,6%	3,4%	20,3
	Languedoc		37 148	111,5	333,1	30 585	102,5	298,3	31 093	107,3	289,8	21,5%	8,8%	34,8	19,5%	3,9%	43,3
	Roussillon		17 993	51,1	352,2	16 926	53,7	315,4	14 433	45,9	314,2	6,3%	-4,8%	36,9	24,7%	11,2%	38,0
	Costières Nîmes		16 557	59,1	280,0	15 168	53,9	281,5	15 235	55,9	272,3	9,2%	9,7%	-1,5	8,7%	5,7%	7,7
	Minervois		15 760	45,9	343,3	15 121	49,0	308,5	16 246	54,3	299,2	4,2%	-6,3%	34,8	-3,0%	-15,4%	44,1
	Saint-Chinian		6 626	18,9	350,8	7 653	23,5	325,5	7 652	24,9	307,1	-13,4%	-19,7%	25,3	-13,4%	-24,2%	43,7
	Fitou		7 342	25,8	284,5	7 401	29,9	247,7	7 759	36,4	213,2	-0,8%	-13,6%	36,8	-5,4%	-29,1%	71,3
	Faugères		2 755	6,4	433,4	2 377	4,6	512,2	2 429	6,7	364,7	15,9%	37,0%	-78,8	13,4%	-4,6%	68,6
	Autres		16 568	48,3	343,1	15 077	47,0	320,9	15 742	48,5	324,6	9,9%	2,8%	22,2	5,2%	-0,4%	18,5
	blancs	Languedoc		11 725	40,2	291,8	13 384	43,6	306,9	11 069	38,2	290,0	-12,4%	-7,8%	-15,1	5,9%	5,3%
Roussillon		1 040	2,2	467,0	1 007	2,2	450,8	990	2,1	461,9	3,3%	-0,3%	16,2	5,0%	3,9%	5,2	
Limoux			13 192	25,9	510,3	11 773	24,1	488,9	12 125	23,8	509,5	12,1%	7,3%	21,5	8,8%	8,6%	0,8
Vins doux naturels			3 760	6,4	586,6	3 625	5,9	615,1	3 494	6,1	568,2	3,7%	8,8%	-28,5	7,6%	4,3%	18,4

Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Région administrative et bassin viticole

L'arrêté du 15 juin 2006 portant création des conseils de bassin viticole définit en annexe G le bassin viticole Languedoc-Roussillon comme étant composé de la totalité des départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales auxquels il faut ajouter le département du Gard à l'exclusion de plusieurs cantons (Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Lussan, Marguerites, Nîmes, Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Rhony-Vidourle, Roquemaure, Saint-Gilles, Vauvert, Villeneuve-lès-Avignon, La Vistrenque).

Ainsi, bien que portant le même nom, la région administrative et le bassin viticole Languedoc-Roussillon ont des périmètres différents. Notamment, l'AOP « Costières de Nîmes », figurant pourtant au sein des AOP du Languedoc-Roussillon, se situe sur le territoire d'un autre bassin viticole. La présente publication porte sur les vins produits dans la région administrative de Languedoc-Roussillon et inclut donc à ce titre les vins de l'AOP Costière de Nîmes.



Les exportations vers les premiers clients

	janvier à décembre														
	2014			2013			2012			évolution 2014 / 2013			évolution 2014 / 2012		
	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
Allemagne	161 264	889	181,4	146 521	856	171,1	136 692	825	165,8	10,1%	3,8%	10,3	18,0%	7,8%	15,7
Pays-Bas	96 686	440	219,5	85 933	394	218,3	77 150	371	208,0	12,5%	11,9%	1,3	25,3%	18,7%	11,5
Royaume-Uni	85 594	403	212,5	80 760	381	211,8	74 610	370	201,9	6,0%	5,6%	0,7	14,7%	9,0%	10,6
Belgique	76 538	401	190,7	73 399	394	186,4	69 364	388	178,6	4,3%	1,9%	4,3	10,3%	3,3%	12,1
Chine	69 847	303	230,3	56 207	250	224,7	73 757	345	213,7	24,3%	21,2%	5,7	-5,3%	-12,1%	16,6
Etats-Unis	60 252	166	363,2	59 384	172	344,5	55 698	168	330,8	1,5%	-3,7%	18,6	8,2%	-1,5%	32,3
Canada	53 980	164	328,5	56 952	167	341,8	58 753	178	330,4	-5,2%	-1,4%	-13,3	-8,1%	-7,6%	-1,8
Japon	33 762	106	318,0	34 481	114	301,7	37 307	124	300,5	-2,1%	-7,1%	16,3	-9,5%	-14,5%	17,6
Suisse	32 601	144	226,8	29 321	138	212,7	28 618	144	198,7	11,2%	4,3%	14,1	13,9%	-0,2%	28,1
Autres pays	142 323	574	247,8	127 492	532	239,6	120 544	526	229,1	11,6%	7,9%	8,2	18,1%	9,1%	18,7
Total	812 847	3 591	226,4	750 449	3 398	220,8	732 494	3 439	213,0	8,3%	5,7%	5,5	11,0%	4,4%	13,4

		janvier à décembre														
		2014			2013			2012			évolution 2014 / 2013			évolution 2014 / 2012		
		valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (k€)	volume (k hl)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)	valeur (%)	volume (%)	prix (€/hl)
IGP	Europe occidentale	412 037	2 189	188,2	376 715	2 053	183,5	347 043	1 962	176,9	9,4%	6,6%	4,8	18,7%	11,6%	11,3
	Asie du Nord	75 939	323	235,4	69 653	302	230,9	86 176	399	215,7	9,0%	6,9%	4,5	-11,9%	-19,2%	19,7
	Amérique du Nord	72 438	240	302,2	76 824	250	307,3	75 449	257	293,2	-5,7%	-4,1%	-5,1	-4,0%	-6,9%	9,0
	PECO	23 345	118	198,7	22 776	114	199,7	20 167	111	182,2	2,5%	3,0%	-1,0	15,8%	6,2%	16,4
	Asie du Sud-Est	7 261	29	246,7	6 502	30	220,3	7 269	33	220,9	11,7%	-0,3%	26,4	-0,1%	-10,5%	25,7
	Autres	25 469	93	275,2	19 996	75	265,5	21 067	86	245,1	27,4%	22,9%	9,7	20,9%	7,7%	30,1
	Total IGP	616 489	2 991	206,1	572 465	2 824	202,7	557 171	2 848	195,6	7,7%	5,9%	3,4	10,6%	5,0%	10,5
AOP	Europe occidentale	97 984	333	293,9	91 207	340	268,4	86 740	350	247,5	7,4%	-1,9%	25,6	13,0%	-4,9%	46,4
	Asie du Nord	42 603	140	304,2	35 132	111	316,7	38 657	121	318,4	21,3%	26,3%	-12,5	10,2%	15,4%	-14,3
	Amérique du Nord	43 464	95	457,3	40 770	93	438,4	40 172	93	433,7	6,6%	2,2%	18,9	8,2%	2,6%	23,7
	PECO	2 740	9	315,5	2 508	8	295,2	1 891	7	272,6	9,3%	2,2%	20,3	44,9%	25,2%	42,9
	Asie du Sud-Est	954	2	536,8	1 190	2	512,4	1 552	2	667,2	-19,8%	-23,4%	24,4	-38,5%	-23,6%	-130,4
	Autres	8 611	21	404,6	7 178	20	361,1	6 312	18	359,3	20,0%	7,1%	43,6	36,4%	21,1%	45,3
	Total AOP	196 358	600	327,1	177 984	574	309,8	175 323	591	296,5	10,3%	4,5%	17,3	12,0%	1,5%	30,6
Total AOP + IGP		812 847	3 591	226,4	750 449	3 398	220,8	732 494	3 439	213,0	8,3%	5,7%	5,5	11,0%	4,4%	13,4

Source : Traitements Sriset d'après Douane - publication de décembre 2014 (6 février 2015)

Méthodologie

En 2012, pour la première fois, il est possible d'évaluer la part réelle des vins produits dans la région Languedoc-Roussillon dans les exportations françaises pour les catégories AOP et IGP. En effet, une précision supplémentaire est devenue obligatoire pour les vins dans la déclaration d'échange de biens à compter du 1er janvier 2012. La sélection des vins produits dans la région résulte d'une sélection faite sur les codes produits (nomenclature NGP9) déclarés par les exportateurs.

Une partie des vins produits dans le Gard reste néanmoins impossible à cerner car les codes produits ("AOP Côtes du Rhône" et "AOP Côtes du Rhône Village") portent sur un territoire majoritairement situé en PACA et en Rhône-Alpes, ce qui justifie la non prise en compte pour cette analyse de ces codes produits dans le champ des vins produits en Languedoc-Roussillon.

Région de production des vins SIG

Dans la nomenclature douanière, la seule précision relative aux vins SIG porte sur le cépage. De ce fait, il est impossible de déterminer lesquels ont été produits dans la région Languedoc-Roussillon parmi ceux qui ont été exportés. D'après la déclaration de récolte, la contribution du Languedoc-Roussillon à la production nationale de vins SIG varie entre le tiers et 45 % pour les vins rouges et rosés et de 3 % à 10 % pour les vins blancs.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Place Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
 Téléphone : 04 67 10 18 50
 Télécopie : 04 67 10 18 51
 www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Mérillon
 Rédactrice en chef : Camille de Caix
 Auteur : Camille de Caix
 Composition : Gisèle Varraud
 © Agreste 2015
 ISSN : en cours

Pour tout renseignement : en-savoir-plus.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr